

**MASTER 2
AUDE - EP**

**Alternatives urbaines et
Démarches expérimentales
Espaces publics**

2023-2024

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invitée à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir des compétences pour différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignantes-chercheuses et de praticien·nes, reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant·es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiante dans un environnement particulièrement foisonnant pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'urbanisme de Paris est installée sur le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieux·se de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiant·es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2023-2024.

Jérôme Monnet et Arnaud Passalacqua, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement	5
1.1 Présentation des parcours	7
1.2 Débouchés professionnels	11
1.3 Calendrier de l'année 2023-2024	12
1.4 Déroulement de l'année.....	13
1.5 Modalités de validation	13
1.6 Les activités communes de la mention.....	13
1.7 Programme des activités communes du S3.....	15
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	20
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris ».....	20
1.9 Mobilités internationales.....	21
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	24
1.11 La Voie Recherche	25
1.12 Présentation des activités	27
2 Master Alternatives urbaines et démarches expérimentales – Espaces publics	28
2.1 Présentation du parcours.....	29
2.2 Organisation de la formation	30
2.3 Description des modules	32
3 Informations générales	50
3.1 Équipe enseignante	51
3.2 Équipe administrative.....	56
3.3 Vie étudiante – informations pratiques	57
▪ BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP	57
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC).....	57
▪ Études et handicaps.....	57
▪ Environnement numérique de travail (ENT).....	58
▪ Salles informatiques.....	58
▪ Ressources documentaires.....	58
▪ Aides financières.....	59
▪ Restauration	59
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	60
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles	61
3.5 Venir à l'EUP	64

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenue, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

Responsable du Master :
Hélène DANG VU (helene.dang-vu@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issus·es de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

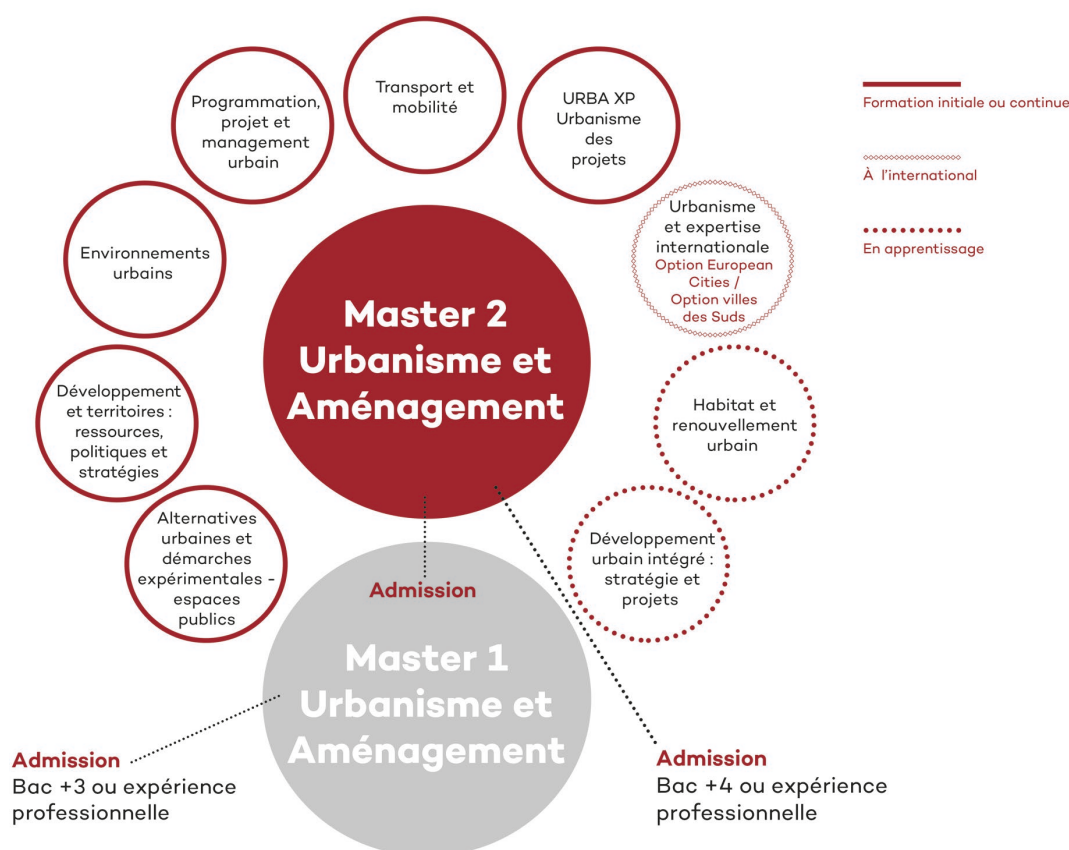


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-es porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Gwendal SIMON

PARCOURS DETER

DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur·es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant·es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsable : Claire ARAGAU – Yoan MIOT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel·le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

Responsables : Sabine BOGNON – Maylis DESROUSSEAUX

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU – Christophe NOYÉ

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant·es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Joël IDT- Emmanuel REDOUTEY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITE

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant·es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsable EUP : Pierre ZEMBRI

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX

OPTIONS :

- European Cities (entièrement en anglais).

Responsable : Christine LELÉVRIER

- Villes des Suds.

Responsable : Sylvie JAGLIN

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur·euses politiques (élu·es, représentant·es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2023-2024

Septembre 2023		Octobre 2023		Novembre 2023		Décembre 2023		Janvier 2024		Février 2024	
1	Ve	1	Di	1	Me Férié	1	Ve	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Lu	2	Je	2	Sa	2	Ma	2	Ve
3	Di	3	Ma	3	Ve	3	Di	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Me	4	Sa	4	Lu	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Je	5	Di	5	Ma	5	Ve	5	Lu
6	Me	6	Ve	6	Lu	6	Me	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Sa	7	Ma	7	Je	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Di	8	Me	8	Ve	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Lu	9	Je	9	Sa	9	Ma	9	Ve
10	Di	10	Ma	10	Ve	10	Di	10	Me	10	Sa
11	Lu	11	Me	11	Sa Férié	11	Lu	11	Je	11	Di
12	Ma	12	Je	12	Di	12	Ma	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Ve	13	Lu	13	Me	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Sa	14	Ma	14	Je	14	Di	14	Me
15	Ve	15	Di	15	Me	15	Ve	15	Lu	15	Je
16	Sa	16	Lu	16	Je	16	Sa	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Ma	17	Ve	17	Di	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Me	18	Sa	18	Lu	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Je	19	Di	19	Ma	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Ve	20	Lu	20	Me	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Sa	21	Ma	21	Je	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Di	22	Me	22	Ve	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Lu	23	Je	23	Sa	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Ma	24	Ve	24	Di	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Me	25	Sa	25	Lu	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Je	26	Di	26	Ma	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Ve	27	Lu	27	Me	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Sa	28	Ma	28	Je	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Di	29	Me	29	Ve	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Lu	30	Je	30	Sa	30	Ma	30	Ve
		31	Ma			31	Di				
Mars 2024		Avril 2024		Mai 2024		Juin 2024		Juillet 2024		Août 2024	
1	Ve	1	Lu Férié	1	Me Férié	1	Sa	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Ma	2	Je	2	Di	2	Ma	2	Ve
3	Di	3	Me	3	Ve	3	Lu	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Je	4	Sa	4	Ma	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Ve	5	Di	5	Me	5	Ve	5	Lu
6	Me	6	Sa	6	Lu	6	Je	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Di	7	Ma	7	Ve	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Lu	8	Me	8	Sa	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Ma	9	Je Férié	9	Di	9	Ma	9	Ve
10	Di	10	Me	10	Ve	10	Lu	10	Me	10	Sa
11	Lu	11	Je	11	Sa	11	Ma	11	Je	11	Di
12	Ma	12	Ve	12	Di	12	Me	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Sa	13	Lu	13	Je	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Di	14	Ma	14	Ve	14	Di Férié	14	Me
15	Ve	15	Lu	15	Me	15	Sa	15	Lu	15	Je Férié
16	Sa	16	Ma	16	Je	16	Di	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Me	17	Ve	17	Lu	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Je	18	Sa	18	Ma	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Ve	19	Di	19	Me	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Sa	20	Lu Férié	20	Je	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Di	21	Ma	21	Ve	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Lu	22	Me	22	Sa	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Ma	23	Je	23	Di	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Me	24	Ve	24	Lu	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Je	25	Sa	25	Ma	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Ve	26	Di	26	Me	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Sa	27	Lu	27	Je	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Di	28	Ma	28	Ve	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Lu	29	Me	29	Sa	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Ma	30	Je	30	Di	30	Ma	30	Ve
31	Di			31	Ve			31	Me	31	Sa

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres.

Les étudiant-es de la Voie Recherche sont également inscrit-es dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

Le suivi de la Voie Recherche est dense et suppose un engagement fort des étudiant-es.

1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'une enseignant-e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre).

La simultanéité des activités sur une semaine doit permettre une transversalité des approches.

Les activités communes visent également à travailler :

- La façon dont les étudiant-es adhèrent à la formation par des activités favorisant l'appui sur les camarades en tant que sources supplémentaires d'apprentissage et d'inspiration.
- Les supports d'enseignement en ajoutant aux dispositifs traditionnels des supports de transfert diversifiés et de qualité (logiciel de simulation, mise en situation, prototypisation collective).

CALENDRIER ET INSCRIPTION

L'équipe pédagogique vous propose plusieurs activités au choix (voir page suivante). Vous ne pourrez participer qu'à une seule activité. Une fiche d'inscription vous sera remise sur laquelle vous hiérarchiserez quatre vœux par ordre de préférence. Dans la mesure du possible, nous essaierons de satisfaire au mieux votre demande.

La présence des étudiant-es est obligatoire pour valider les activités communes, qui participent de l'obtention du diplôme. L'évaluation se fait par validation d'acquis (sans note).

CONTACTS DES ACTIVITES COMMUNES

Responsable pédagogique : Florent LE NÉCHET (florent.le-nechet@univ-eiffel.fr).

Secrétariat pédagogique : en cours de recrutement



Activités Communes 2017-2018, "Regarder et retranscrire : approches sensibles et plurielles d'un territoire", référent-es : collectif Sans plus attendre. © École d'Urbanisme de Paris.

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3 DU 02 OCTOBRE AU 06 OCTOBRE 2023

AC 1 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent-e : S. BUTEAU

Langue: Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

- Découvrir et s'approprier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.e.s.

AC 2 : TOUR DU GRAND PARIS

Référent : L. COUDROY DE LILLE

Langue : Français

CHAIRE
MÉNAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Organisation d'un parcours de visites en région Ile-de-France;

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité démarre le mardi matin. Le jeudi et vendredi matin, le groupe organise le parcours en car avec des arrêts-visite de 90 mn ou 2 heures.

AC 3 - ATELIER D'ECRITURE : L'ECRITURE DES LIEUX

Référente : Karine Sahler

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiants réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'ouliipo comme par exemple : <http://ouliipo.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiants sont amenés à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiants élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

AC 4 : LA MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE

Référent : V. STRANSKY

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la disponibilité de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à réaliser, au sein de cet espace, une (petite !) mare écologique, dont la conception devra intégrer diverses contraintes locales, aussi bien imposées (géothermie, risque de vandalisme, présence d'animaux fouisseurs,...) que choisies (utilisation de matériaux naturels, recours à la « récupération »,...). Au niveau des résultats attendus, par delà les bienfaits écosystémiques que la présence d'une mare ne manquera pas d'apporter au Jardin Pontanique (lissage « par rétention » des apports d'eaux pluviales que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares et plus « brutaux », accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles », bénéfiques "sociaux" —esthétiques, "bien-être",...— de cette petite pièce d'eau qui, progressivement, accueillera une flore et une faune variée,...), cette activité sera également une occasion d'expérimenter des techniques possiblement transposables à des réalisations futures, plus ambitieuses.

AC 5 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?

Référent : A. DUVAL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une courte présentation de l'émergence et des pratiques contemporaines de la ballade urbaine dans le champ urbanistique français, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette ballade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

AC 6 : ECRITURE CREATIVE ET IMAGINAIRES URBAINS DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

Référent : A. LANDON & G. LACROIX

Langue : Français

Partenariat avec le CIPEN de l'Université Gustave Eiffel

CHAIRE
D'AMENAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Faciliter l'écriture professionnelle grâce à l'écriture créative

Développer la réflexivité sur le fonctionnement et les limites de l'IA

Appréhender les imaginaires et les valeurs de l'IA sur la ville et les métropoles comme le Grand Paris

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité vise à explorer les outils d'intelligence artificielle et les imaginaires urbains qu'ils déploient à partir d'un exercice d'écriture créative. Il s'agit de construire en petits groupes un court récit sur un univers urbain métropolitain utopique ou dystopique à l'aide d'outils d'intelligence artificielle. La narration peut être textuelle et imagée.

Un premier temps sera consacré à appréhender différents outils d'intelligence artificielle pour comprendre l'usage des prompts de commandes et les biais et limites de ces outils.

Un deuxième temps sera consacré à travers une série d'exercices à construire un court récit assisté par une IA. Cette partie sera ponctuée de plusieurs temps d'échanges avec l'équipe pédagogique pour analyser les imaginaires urbains déployés par les IA et améliorer l'utilisation de ces outils.

Enfin, un dernier temps sera consacré à préparer une restitution sous forme de petits livrets imprimés.

AC 7 : URBAX + INTERNATIONAL COMPARISON OF URBAN PLANNING SYSTEMS

Référent : J. Idt

Langue : English

MAIN OBJECTIVES

The URBAX role-playing game provides an insight into the system of actors involved in urban development in France. Students take on the roles of urban planning actors (local authorities, developers, promoters, land owners, etc.). They have to understand their logics of action. They negotiate with each other during the game, in a way that is very similar to what happens in the real life. Students gain an understanding of the dynamics of actors games and negotiations around urban development projects.

In parallel to the game, the students will try to understand how these planning actors systems operate in countries other than France. They will try to highlight the similarities and differences (through literature and internet research).

CONTENTS

The game is played throughout the week. Each actor in the game is played by a small group of students. The session is led by the teacher, who is the gamemaster (and who also helps the students to understand the situations). Each day, the students play the game for half of the day. The other half-day is devoted to comparing the action system that has been tested in the game, with cases in countries other than France (chosen by the students).

AC 8 : RECHERCHER... QUOI, POURQUOI, COMMENT ?

Référent : M. VANIER

Langue : Français

Partenariat institutionnel : François Ménard (PUCA)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Ouvrir la perspective de la recherche en urbanisme pour nos étudiants

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Le groupe se donnera pour objectif de définir (pour venir le présenter le vendredi matin) un programme de recherche dans un champ, sur des enjeux et selon une forme à imaginer (de l'appel à projets au cadre expérimental, en passant par la résidence de recherche, la commande événementiel ("l'événement de recherche"?), la "recherche-création", etc.), de nature à renouveler la pratique de la recherche en urbanisme. Vers quoi la recherche en urbanisme doit-elle se tourner aujourd'hui ? Pour traiter de quelles questions ? En se proposant quel cadre d'exercice concret ? Et en se donnant quelles finalités, au-delà d'elle-même ? On réfléchira particulièrement à ce qui pourrait faire ou refaire de la recherche une activité collective plutôt qu'une aventure personnelle. Le groupe travaillera à partir d'un cahier des charges (que je présenterai) décrivant le produit à imaginer, et écouterà les lundi et mardi quelques témoignages pratiques de doctorants et jeunes docteurs. Il commencera en parallèle à imaginer sa proposition. Nous ferons le point le mercredi, en début puis fin de journée. Le jeudi sera consacré à la finalisation de la proposition.

AC 9 : DIAGNOSTIC PEDESTRE

Référent : J. MONNET, A. TOPETE

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Il s'agit de sortir d'une vision triviale de la marche en ville pour l'appréhender au travers d'outils professionnels (diagnostic, représentations graphiques), en vue de construire une capacité d'intervention auprès des collectivités territoriales, des prestataires de conseil ou des usagers

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité se déroule dans un format d'atelier sur commande : cette dernière est présentée et discutée le premier jour, en vue d'une restitution finale le dernier jour. Le travail de terrain, d'analyse et de présentation se réalise pendant les jours intermédiaires, en partie en autonomie sur le terrain, en partie encadré à l'EUP

AC 10 : DECARBONER LE POLE GARE DE MELUN : UNE APPROCHE PROSPECTIVE

Référent : M. HUE (AREP), A. TAVET (AREP), L. ZACHARIOU

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Les étudiant.es seront invité.es à réfléchir aux évolutions de l'espace de la gare de Melun sous différents angles : espace de mobilité/intermodalité, espace de lieu de vie, de sociabilité, polarité commerciale (avec ses contraintes logistiques). Ils et elles devront croiser différentes problématiques urbaine pour travailler sur les liens entre la gare et la ville en veillant aux conflits d'usages liés aux intérêts parfois opposés des usager.ère.s de cet espace.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Dans le cadre de la stratégie "post carbone" d'Arep, les étudiant.e.s pourront se confronter aux différentes problématiques aux abords des gares et à leur insertion dans le tissu urbain. Cette réflexion s'articulerait en trois temps : diagnostic de l'existant, horizon 2030 et phase transitoire. Le lundi matin sera consacré à la présentation de l'activité, ses enjeux et les problématiques du site de la gare de Melun. Le mardi sera consacré à la visite de site accompagné des intervenantes et des chargé.e.s du projet de réaménagement du pôle gare. Les mercredi et jeudi sera du travail en autonomie des étudiant.e.s avant la restitution finale du vendredi après-midi.

AC 11 : LES VOIX DU CAMPUS. RENCONTRES SONORES AUPRES DE CELLES ET CEUX QUI ASSURENT SON FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN.

Référent : V. RACHMUEHL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Expérimenter la pratique de l'entretien, de la table ronde, de l'écoute active et de la parole de personnes concernées

S'initier aux techniques : prise de son, écriture de récit qui fait sens, montage, mise à disposition du résultat.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Une partie de l'activité commune se déroule à l'EUP et l'autre à Fontenay-sous-bois (Voix Machine)

Lundi / Mardi

Présentation de l'atelier, objectifs et déroulement, Interconnaissance du groupe.

Préparation des grilles d'entretien/questions à poser et services/personnes clé à travailler pendant l'atelier; s'informer sur ces services : missions, modalités pratiques de fonctionnement, employeur (université ou entreprise sous-traitante), demande des autorisations. Sollicitation des personnes à interviewer ; réalisation des premiers entretiens et prises de son. Formation sur le montage à l'EUP.

Mercredi / Jeudi / Vendredi

- Fin des entretiens et prises de son
- Ecoute des entretiens et choix des extraits à garder
- Réalisation le montage son et définition de la restitution
- Finalisation du montage, installation du rendu
- Restitution le vendredi après-midi à l'EUP

1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-es des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris – le Lab'Urba, le LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membre fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>

- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



CHAIRE
AMÉNAGER
le GRAND
PARIS

QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et

une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant.e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant.e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :

- Un cours labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
- Un atelier labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
- Une activité commune labellisée par l'itinéraire Grand Paris.
- Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
- Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant.e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant.e. à la fin de chaque année universitaire.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant.es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant·e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DEPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant·es intéressé·es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant·es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé·es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité·es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taiwan).

DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant·es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant·es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant·es sont invité·es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DEPART EN M2 – AUTRES PARCOURS (AU S3) – M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taiwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur-trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant-e.

L'étudiant-e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat-es dont le projet de mobilité est retenu seront informé-es par les coordinateur-trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant.es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, *spécifiquement* : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant-es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant-es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un-e maître-esse de stage dans l'organisme, et un-e tuteur-trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant-es, et si possible de professionnel-les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant-e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
- 4 La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant-es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche.

Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

1.11 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant·es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant·es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

La Voie Recherche prépare au parcours doctoral (faire une thèse en laboratoire ou en entreprise, à partir de septembre 2024), mais ne se limite pas à cet objectif : on peut suivre la Voie Recherche sans nécessairement viser ce parcours doctoral. La Voie Recherche donne l'opportunité de produire un travail de recherche personnel, encadré et approfondi sur le sujet de son choix, et donnant lieu à une soutenance de mémoire.

La Voie Recherche ne démarre qu'au S4.

Au S3, les étudiant·es qui envisagent de se tourner vers elle par la suite sont invité·es à participer à l'activité recherche proposée dans le cadre de chacune des semaines d'activités communes (SAC 1 en octobre 2023 puis SAC 2 en février 2024). Les activités "recherche" des SAC 1 et 2 seront proposées dans le programme général de ces semaines. Il n'y a pas d'autres activités pédagogiques au titre de la Voie Recherche au S3.

Les étudiants qui souhaitent pouvoir rejoindre la Voie Recherche au S4 doivent donc y réfléchir de leur propre initiative, en mettant à profit ces deux semaines d'octobre 2023 puis février 2024. Les responsables de leur parcours d'inscription sont à leur disposition pour échanger sur leurs intentions.

La SAC 2 de février 2024 est le moment où la décision sera prise, en accord entre l'étudiant·e, le responsable de la Voie Recherche et le responsable du parcours d'inscription, de passer de ce parcours à la Voie Recherche. Ce passage n'est pas de droit : il dépend de la solidité du projet de recherche (intention de mémoire et le cas échéant de projet de thèse).

Le passage en Voie Recherche au S4 équivaut à remplacer les activités et évaluations du semestre du parcours d'inscription par des activités et évaluations organisées par la Voie Recherche. Un système d'équivalence permet à l'étudiant·e qui est passé·e en Voie Recherche de valider au final son Master 2 dans le parcours d'inscription, mais à partir des activités de la Voie Recherche.

L'étudiant·e qui passe en Voie Recherche n'est donc plus soumise aux obligations de son parcours d'inscription au S4, mais uniquement à celles de la Voie Recherche, qui remplacent les précédentes.

Les activités de la Voie Recherche au S4 sont composées de:

- un séminaire de suivi collectif des travaux personnels des étudiant·es
- un cours d'épistémologie comparée, sur les thèmes qui concernent les sujets de recherche des étudiant·es
- un cours de méthode de la recherche
- un cours de méthode de la production du mémoire et du dossier de candidature de thèse
- diverses interventions d'appui (jeunes doctorants, chercheurs, acteurs de la recherche, opérateurs de recherche, ...)

STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant·e en VR est invité·e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant·es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. Ce stage est obligatoire, comme dans les parcours d'inscription.

La Voie Recherche est la préparation ad hoc aux études doctorales, mais il reste possible de poursuivre vers la thèse après un master sans passer par elle.

CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

Responsables pédagogiques :

Martin VANIER (martin.vanier@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique : en cours de recrutement



LATTS | LABORATOIRE TECHNIQUES
TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

LVM | Laboratoire
Ville
Mobilité
Transport



PARIS
EST
SUP — ÉCOLE
DOCTORALE
Ville, Transports
et Territoires

1.13 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

Jeudi 1 février 2024 - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant·es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel·les pour l'essentiel anciens étudiant·es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



POUR DES RAISONS DE CAPACITÉ D'ACCUEIL, **INSCRIPTION OBLIGATOIRE** AUX ATELIERS. LIEN D'INSCRIPTION COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.

PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE • HABITAT

PROGRAMMATION ET CONCEPTION DE PROJET • TRANSPORTS ET MOBILITÉS

MONTAGE ET CONDUITE D'OPÉRATIONS • PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS (VIE RECHERCHE)

CARRIÈRE À L'INTERNATIONAL • ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCOLE
D'URBANISME
DE PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Junior
URBANISME

BDEUP



Affiches du Forum des Métiers, éditions 2018, 2019, 2020, 2021. © EUP/BDE/Junior EUP.

MASTER 2

Alternatives urbaines et démarches expérimentales - Espaces publics

2023-2024

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsable du parcours AUDE-EP (Alternatives urbaines et démarches expérimentales - Espaces publics) :

Gwendal SIMON (gwendal.simon@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique :

En cours de recrutement

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

PRESENTATION :

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant-es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP (Alternatives urbaines et démarches expérimentales - Espaces publics) met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :

Loréna CLEMENT, Laurent COUDROY DE LILLE, Charles DAUBAS, Franck DORSO, Éric HAMELIN, Benjamin HESCH, Anne JARRIGEON, Pascale LAPALUD, Rachel L'HOSTIS, Stéphane MERCIER, Jérôme MONNET, Lilite ROSSIGNOL, Gwendal SIMON, Alondra TOPETE.

Responsables pédagogiques :

Gwendal SIMON (gwendal.simon@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique :

En cours de recrutement



Cité Descartes. Photo : Éric Morency © Epamarne.

2.2 ORGANISATION DE LA FORMATION

PREMIER SEMESTRE (S3)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 1	Pratiquer et aménager les espaces urbains : savoirs et savoir-faire		10
EC 1.1	Session globale expérimentation (validation)	14h CM	1
EC 1.2	Approches théoriques des espaces publics	22h CM	2
EC 1.3	Usages et aménagements des espaces publics	22h CM	2
EC 1.4	Gouvernance des espaces publics et participation des habitant-es	22h CM	2
EC 1.5	Démarches émergentes de production des espaces urbains	22h CM	2
EC 1.6	Enjeux transversaux : économie et environnement	16h CM	1
UE 2	Atelier-s		6
EC 2.1	Atelier 2022-2023	60h TD	6
UE 3	Méthodologies de recherche et de diagnostic		6
EC 3.1	Les mots des espaces publics	16h CM	2
EC 3.2	Méthodologies, appui atelier, initiation recherches appliquées	32h CM	3
EC 3.3	Module d'auto-formation dirigée, bourse de compétences (validation)	9h TD	1
UE 4	Métiers et conduite de projets d'espaces publics et expérimentaux		5
EC 4.1	Les métiers des espaces publics	22h CM	2
EC 4.2	Consultation de concepteur-trices, analyse et évaluation de projet	10h TD	1
EC 4.3	La fabrique technique des espaces publics	16h CM	2
UE 5	Semaine d'activités communes transversale aux parcours de M2	30h TD	3

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. Le second semestre de M2 est également appelé S4.

UE : unité d'enseignement.

EC : enseignement complémentaire.

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

CM : cours magistral.

TD : travaux dirigés.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-11h	Atelier	Atelier	Les métiers des EP	Les mots de l'espace public / Enjeux transversaux : économie et environnement	La fabrique technique des EP / Consultation des concepteur-trices
11h15-13h15			Usages et aménagements des EP		
14h30-16h30	Atelier	Méthodologies appui atelier	Démarches émergentes de production des espaces urbains	Approches théoriques des EP ou Activité Voie Recherche	Gouvernance et participation
16h45-18h45		Méthodologies / Module Auto-formation		Travaux de groupes ou Activités Voie Recherche	

SECOND SEMESTRE (S4)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
BLOC COMMUN			
UE 6	Atelier(s)		6
EC 6.1	Atelier	40h TD	5
EC 6.2	Activités communes (validation)	10h TD	1
UE 7	Méthodologies de recherche et de diagnostic		4
EC 7.1	Méthodologies appui atelier	16h CM	2
EC 7.2	Atelier prise de vue et postproduction photo et vidéo	20h CM	2
UE 8	Projets alternatifs		11
EC 8.1	Session thématique 1 - Urbanisme et fiction	20h CM	3
EC 8.2	Session thématique 2 - Auto-construction	20h CM	3
EC 8.3	Session thématique 3 - Informalités	20h CM	3
BLOC VOIE PROFESSIONNELLE (VP) – OPTIONNEL, ETUDIANT·ES DE LA VP			
UE 9	Voyage d'études		3
UE 10	Stage et mémoire de fin de Master 2		8
BLOC VOIE RECHERCHE (VR) – OPTIONNEL, ETUDIANT·ES DE LA VR			
UE 9	Théories et pratiques de la recherche en urbanisme	30h TD	3
UE 10	Mémoire		8

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-13h15	Atelier	Atelier		Sessions thématiques	Atelier prise de vue
			Sessions thématiques / Travaux d'atelier	/ Travaux d'atelier	/ Sessions thématiques
14h30-18h45	Atelier	Méthodologies appui atelier	/ Travaux d'atelier	Activités Voie Recherche	/ Travaux d'atelier

Note :

- L'EC 7.2 Atelier prise de vue est programmé de la même façon que les sessions thématiques.

- L'EC 4.2 Consultation de concepteur·trices se déroule début janvier, sur une journée et demie.

- Trois séances spécifiques de l'EC 3.2 Méthodologies ont lieu le vendredi après-midi au premier semestre.

- Voie Recherche (VR) :

Au S3, les étudiant·es inscrit·es en VR ne suivent pas le cours du jeudi après-midi. La note renseignée dans Apogée sera donc la moyenne des notes obtenues dans les cinq autres EC de l'UE 1.

Au S4, les étudiant·es engagé·es dans la VR suivent cette activité le jeudi après-midi. Elles et ils seront évalué·es dans les trois sessions et l'atelier images, avec une autorisation d'absence pour le jeudi après-midi.

2.3 DESCRIPTION DES MODULES

UE 1	PRATIQUER ET AMENAGER LES ESPACES PUBLICS, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE
EC 1.1	Session globale expérimentation
Heures	14h CM
ECTS	1
Responsable	Anne Jarrigeon
Intervenant·es	Équipe du parcours, ancien·nes étudiant·es, invité·es
<p>OBJECTIFS : l'expérimentation urbaine s'inscrit dans une longue tradition. Nous proposons que la formation s'ouvre par la confrontation et la mise en discussion de différentes modalités d'expérimentations, historiques ou contemporaines, conduites dans différents contextes culturels.</p> <p>L'objectif de cette session inaugurale est de créer les jalons d'une culture expérimentale commune et de faire exister une pluralité d'approches disciplinaires de ces questions qui seront débattue avec les étudiant·es.</p>	
<p>CONTENU : l'ensemble de l'équipe pédagogique et des ancien·es étudiant·es sont invités à présenter un ou plusieurs cas d'expérimentation analysés selon la démarche scientifique propre à chacune et chacun. La session prendra la forme d'un après-midi d'études.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DENÈFLE Sylvette (dir.), <i>Utopies féministes et expérimentations urbaines</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2009, 213 pages. ▪ DURING Élie, « Art, science : extrapolations, expérimentations », dans <i>Critique</i>, 2010/8 (n°s 759-760). ▪ LOUBIÈRE Antoine, « Des laboratoires aux modèles », dans <i>Urbanisme</i>, n° 404, printemps 2017. ▪ CRIBIER Pascal, KLOUCHE Djamel, SIMAY Philippe (entretien), « Actualité des utopies urbaines ? Le grand Pari(s) de la métropole francilienne », dans <i>Cités</i>, 2010/2 (n° 42), p. 97-114. ▪ RUFAT Samuel, « Qu'est-ce que l'expérimentation dit ou fait des territoires ? », dans <i>L'Espace géographique</i>, 2019/1. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : pédagogie interactive, débats.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : participation.</p>	

UE 1	PRATIQUER ET AMENAGER LES ESPACES PUBLICS, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE
EC 1.2	Approches théoriques des espaces publics
Heures	22h CM
ECTS	2
Responsable	Anne Jarrigeon
<p>OBJECTIFS : ce cours se fonde sur l'hypothèse que les espaces publics constituent un observatoire privilégié de l'urbain contemporain. Plus que d'autres, le concept d'espace public s'inscrit au croisement de l'ensemble des disciplines des sciences sociales (philosophie, histoire, anthropologie, sociologie, géographie, science politique, économie, sciences de l'information et de la communication). L'objectif du cours est ainsi de permettre l'appropriation critique des différentes approches conceptuelles de l'espace public et de leur intégration dans la fabrique de l'urbain contemporain, tant dans ses dimensions spatiales et politiques que sociales et culturelles.</p>	
<p>CONTENU : le cours confrontera et articulera deux dimensions des espaces publics : la première les appréhende comme un lieu de rencontre entre étrangers, et engage une réflexion sur leur accessibilité physique et symbolique, sur l'anonymat, l'exposition de soi et de son corps au regard d'autrui. La seconde dimension considère l'espace public comme un espace discursif de débats et de controverses, dans lequel s'élaborent la normativité et la rationalité des sociétés contemporaines. Les questions d'accessibilité et de publicité recouvrent dans ce cadre une réflexion sur l'(in)égalité et la représentation politiques, sur la place et le rôle du conflit, des émotions et des formes non argumentatives de prise de parole dans la dynamique des échanges.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARENDT Hannah, <i>Condition de l'homme moderne</i> (1958), Paris, Pocket, 2002. ▪ HABERMAS Jürgen, <i>L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise</i> (1962), Paris, Payot, 1993. ▪ JARRIGEON Anne, « Pour une anthropologie poétique des expériences urbaines », dans BOURDIN Alain, AUTHIER Jean-Yves et LEFEUVRE Marie-Pierre (dir.), <i>La Jeune sociologie urbaine francophone : Retour sur la tradition et exploration de nouveaux champs</i>, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 67-82. ▪ JOSEPH Isaac, <i>La Ville sans qualités</i>, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1998. ▪ QUÉRÉ Louis, « L'espace public. De la théorie politique à la métathéorie sociologiques », dans <i>Quaderni</i>, n° 18, 1992, p. 75-92. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : pédagogie interactive, lecture critique de textes, analyses de corpus, études de cas, jeux de rôle.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : participation, production des étudiant-es en duo ou trio et rédaction d'une note de lecture.</p>	

UE 1	PRATIQUER ET AMENAGER LES ESPACES PUBLICS, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE
EC 1.3	Usages et aménagements des espaces publics
Heures	22h CM
ECTS	2
Responsable	Jérôme Monnet
<p>OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction à la notion d'usage et à sa « prise en compte » dans les théories et dans les aménagements de l'espace public. ▪ Typologie des usages publics de l'espace. ▪ Méthodologie pour l'analyse des rapports usages-aménagements : observation, entretien, analyse des parties prenantes, analyse de représentations. ▪ Travail de terrain individuel et travail d'analyse collectif. 	
<p>CONTENU: le cours est centré sur la notion d'usage et sur l'analyse des rapports usages-aménagements.</p> <p>Il explore la capacité des usages de l'espace à rendre celui-ci public. Il s'agit de comprendre non seulement de quelle façon des aménagements conditionnent et canalisent des usages mais aussi comment les usages détournent ou produisent des aménagements.</p> <p>L'introduction situera cette problématique tant au regard des théories de l'espace public (Georg Simmel, Hannah Arendt, Jürgen Habermas, Jacob Lofland) ou de l'usage (Ivan Illich, Michel De Certeau, Serge Proulx) que dans le contexte d'une volonté politique émergente de « prendre en compte » les usages dans l'aménagement des espaces publics.</p> <p>Le cœur du cours sera constitué par la mise à l'épreuve d'une typologie hypothétique des usages publics de l'espace avec une combinaison de méthodes : observation, entretien, analyse des parties prenantes, analyse de représentations. Les étudiant-es présenteront et discuteront en séance des micro-études de cas réalisées dans la semaine antérieure.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DE CERTEAU Michel, <i>L'Invention du quotidien, 1. arts de faire</i> (1980), Paris, Gallimard, 1990. ▪ ILLICH Ivan, <i>La Convivialité</i>, Paris, Seuil, 1973. [Téléchargeable en anglais : https://arl.human.cornell.edu/linked%20docs/Illich_Tools_for_Conviviality.pdf - Dernière consultation : 2022.06.24]. ▪ MONNET Jérôme, « Ville et loisirs : les usages de l'espace public », dans <i>Historiens & Géographes</i> n° 419, 2012, p. 201-213. [URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00734514/document - Dernière consultation : 2022.06.24]. ▪ PROULX Serge, « Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux – modèles – tendances », dans VIEIRA Lise et PINÈDE Nathalie (éd.), <i>Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels</i>, Tome 1, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, p. 7-20. [URL : http://sergeproulx.uqam.ca/wp-content/uploads/2010/12/2005-proulx-penser-les-usa-43.pdf - Dernière consultation : 2022.06.24]. ▪ SIMMEL Georg, « Digression sur l'étranger » (1908), dans GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac (éd.), <i>L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine</i>, Paris, Éditions du Champ urbain, 1979, p. 53-77. [Traduction anglaise : https://www.infoamerica.org/documentos_pdf/simmel01.pdf - Texte original (en allemand) : Exkurs über den Fremden“, dans <i>Soziologie: Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung</i> : https://www.ssoar.info/ssoar/handle/document/54620 - Dernière consultation : 2022.06.24]. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT: le cours combine des parties magistrales avec des parties de discussion autour des contributions des étudiant-es</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : contrôle continu — remise de fiches intermédiaires, assiduité et participation aux discussions, rendu final.</p>	

UE 1	PRATIQUER ET AMENAGER LES ESPACES PUBLICS, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE
EC 1.4	Gouvernance des espaces publics et participation des habitant-es
Heures	22h CM
ECTS	2
Responsable	Benjamin Hesch
Intervenant-es	Intervenant-es extérieur-es
<p>OBJECTIFS : le cours vise à donner aux étudiant-es les outils théoriques et pratiques pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre et analyser les enjeux des systèmes d'acteurs de production des espaces publics et les logiques d'intervention des différents protagonistes qui (co-)produisent l'espace public en France et dans d'autres pays européens (acteurs publics, opérateurs privés ou parapublics, professionnelles et usager-es). ▪ Construire une posture réflexive vis-à-vis de la participation des habitant-es et analyser les différents degrés et formes d'implication dans un processus de projet en urbanisme ; concevoir, mettre en œuvre et animer une démarche participative pour l'élaboration et la production d'un espace public. 	
<p>CONTENU : cet enseignement sera structuré par des études de cas qui donneront lieu à l'intervention d'acteurs impliqués à titre de professionnelles, de chercheureuses, d'élu-es ou d'habitantes dans les cas considérés. Ces interventions permettront d'éclairer les problématiques contemporaines de la programmation et de la gestion des espaces publics mais aussi de la médiation du point de vue de la participation des habitantes. L'accent sera mis à la fois sur la connaissance des acteurs qui produisent ou gèrent les espaces publics, sur l'analyse des relations de pouvoir qui les structurent, des espaces institutionnels et physiques dans lesquels ces relations s'inscrivent, ainsi que sur les méthodes, outils et dispositifs mobilisés par les pouvoirs publics, opérateurs et associations pour impliquer les habitant-es dans un projet d'aménagement ou par les habitant-es eux-mêmes et elles-mêmes, pour intervenir sur un projet ou dans une démarche de projet.</p> <p>Ces interventions seront articulées à des enseignements théoriques (permettant notamment de restituer la thématique participative dans une perspective historique) mais aussi à des jeux de rôles et à des observations <i>in situ</i> qui permettront d'acquérir une connaissance des enjeux des démarches participatives pour développer une posture réflexive vis-à-vis de celles-ci, mais aussi des compétences au sujet de méthodes et d'outils nécessaires à la conception d'une démarche participative, à sa mise en œuvre et à son animation.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BAQUÉ Marie-Hélène, SINTOMER Yves, REY Henry (dir.), <i>Gestion urbaine de proximité et démocratie participative</i>, Paris, La découverte, 2005. ▪ BIAU Véronique, FENKER Michael, MACAIRE Elise (dir), « L'implication des habitants dans la fabrication de la ville, métiers et pratiques en question », dans <i>Cahiers RAMAU</i> 6, Nov. 2013. ▪ CURAPP/CRAPS - BLONDIAUX Loïc, MARCOU Gérard, RANGEON François (dir.), <i>La démocratie locale. Représentation, participation et espace public</i>, Paris, Presses universitaires de France, 1999. ▪ DONZELOT Jacques, EPSTEIN Renaud, « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation Urbaine », dans <i>Esprit</i>, n° 7, juillet 2006. ▪ GARDESSE Camille, ZETLAOUI-LEGER Jodelle, « Citizen participation, an essential lever for urban transformation in France? », dans BROWNHILL Sue, BRADLEY Quintin, <i>Neighbourhood Planning and Localism: Power to People?</i>, Bristol, Policy Press, 2017. ▪ NEZ Héloïse, <i>Urbanisme : la parole citoyenne</i>, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2015. ▪ VERDIER Pierre, <i>Le Projet urbain participatif</i>, Gap, Adels, 2009. ▪ ADEME - ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, avec la collaboration de MEUNIER François, « La participation dans la planification et l'aménagement urbains durables », dans <i>Cahiers méthodologiques de l'AEU2, Réussir la planification et l'aménagement durables</i>, 2016. [URL : http://www.ademe.fr/participation-citoyenne - Dernière consultation : 2021.06.04]. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : enseignements théoriques et historiques, étude de cas, jeux de rôle, observation.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : évaluation de la participation et des productions des étudiant-es (dossiers et exposés).</p>	

UE 1	PRATIQUER ET AMENAGER LES ESPACES PUBLICS, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE
EC 1.5	Démarches émergentes de production des espaces urbains
Heures	22h CM
ECTS	2
Responsable	Franck Dorso
<p>OBJECTIFS : découvrir et approfondir les modes de production alternatifs et expérimentaux des espaces urbains. Comprendre les pratiques. Être en mesure de les intégrer à sa pratique future. Disposer des outils pour en imaginer de nouvelles. Découvrir les champs professionnels et comment s'y structurent les débouchés.</p>	
<p>CONTENU : le cours commence par présenter le champ des pratiques urbanistiques émergentes. Ces pratiques se développent selon un double mouvement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratiques urbanistiques classiques, qui s'élargissent à des actions de réappropriation collective des conditions de production de l'espace, et plus généralement de vie et d'émancipation. ▪ Pratiques issues de champs voisins qui investissent les dimensions spatiales et urbanistiques (action sociale, Économie Sociale et Solidaire, activistes). <p>Ces démarches se rencontrent dans de petits projets situés, comme dans des démarches d'ensemble, mobilisant des institutions, entreprises, associations, collectifs, habitant·es mettant en œuvre des manières de produire des aménagements (équipements, habitats, espaces publics) à plusieurs échelles (logement, quartier, commune, réseau international). Une attention spécifique est portée au monde rural, en pointe dans certains domaines.</p> <p>L'émergence renvoie à l'action et au mouvement : le cours interroge les processus d'apparition, de cristallisation et de formalisation des pratiques, jusqu'à leur rapport à l'institutionnalisation : impensée, souhaitée ou rejetée. À partir de là, un travail collectif conduit à élaborer un répertoire des pratiques et des organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par secteurs : urbanisme, animation de projet, action sociale. ▪ Par objectifs : buts et finalités poursuivis par ces pratiques et ces structures. ▪ Typologies de pratiques et ressources mises en œuvre. ▪ Comment se structurent autour de ces pratiques et organisation les moyens, statuts, contrats et débouchés professionnels. ▪ Portée des actions : analyse des résultats de ces pratiques alternatives ou expérimentales, échelles et dimensions de leurs portées. <p>Des exemples et témoignages viennent alimenter ces travaux.</p> <p>Cette élaboration commune conduit à travailler sur les conditions de l'innovation et de la transformation. Elle interroge également le langage et les processus de (dé)légitimation de ces pratiques, dans les controverses et le débat public.</p> <p>Enfin le répertoire a une vocation utilitaire en matière de débouchés, réseau et carnet d'adresses. Transmis d'une promotion à l'autre, il participe d'une mémoire cumulée du parcours.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : sites des organisations et collectifs, revues (<i>Annales de la recherche urbaine</i>, <i>Multitudes</i>, etc.), bibliographies et ressources définies en fonction des registres du répertoire.</p>	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : cours et cours-atelier. Élaboration commune d'un répertoire.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : évaluation des travaux de production du répertoire.</p>	

UE 1	PRATIQUER ET AMENAGER LES ESPACES PUBLICS, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE
EC 1.6	Enjeux transversaux : économie et environnement
Heures	16h CM
ECTS	1
Responsables	Stéphane Mercier et Damien Carrière
<p>OBJECTIFS : le cours vise à fournir aux étudiant-es des clefs d'analyse des enjeux économiques et environnementaux autour de politiques publiques qui se veulent alternatives. Plus précisément, il s'agira d'abord de présenter des éléments sur la production des espaces publics selon les démarches alternatives, mais aussi traditionnelles, en mettant l'accent sur les contradictions entre objectifs et moyens, de définir quels sont les leviers mobilisables et d'insister sur l'importance de la globalité du processus (planification, mise en œuvre et gestion). Ensuite, le cours retracera les débats sur les liens entre richesse, bonheur et développement, permettant d'aborder aussi les questions autour de la décroissance. Enfin, cet enseignement reviendra sur les ambiguïtés de politiques considérées généralement comme alternatives comme la gratuité des transports collectifs urbains ou encore les monnaies locales complémentaires.</p>	
<p>CONTENU : cet enseignement est organisé autour de quatre séances avec le programme suivant :</p> <p>Séance 1 : les modalités alternatives et traditionnelles de production des espaces publics intègrent-elles les enjeux environnementaux ?</p> <p>Séance 2 : la richesse fait-elle le bonheur ?</p> <p>Séance 3 : qui paye la gratuité des transports collectifs urbains pour les usager-es ?</p> <p>Séance 4 : monnaie complémentaire locale : alternative ou outil de développement économique classique ?</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BLANC Jérôme et FARE Marie, « Pathways to Improvement. Successes and Difficulties of Local Currency Schemes in France since 2010 », dans <i>International Journal of Community Currency Research, Research Association on Monetary Innovation and Complementary and Community Currencies (RAMICS)</i>, 22, 2018, p. 60-73. ▪ BLANC Jérôme et LAKÓCAI Csaba, « Toward spatial analyses of local currencies: the case of France », dans <i>International Journal of Community Currency Research, Research Association on Monetary Innovation and Complementary and Community Currencies (RAMICS)</i>, 24 (1), 2020, p. 11-29. ▪ BRÉBAN Laurie, « La richesse ne fait pas le bonheur : du paradoxe d'Easterlin à celui d'Adam Smith », dans <i>L'Économie politique</i>, 3(71), 2016, p. 17-26. ▪ SIGOT Nathalie, « Richesse et Bonheur dans l'utilitarisme classique de Jeremy Bentham », dans <i>L'Économie politique</i>, 3(71), 2016, p. 27-39. ▪ Observatoire des villes du transport gratuit : http://www.obs-transport-gratuit.fr. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : cours et études de cas.</p>	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : travail de groupe visant à analyser les enjeux économiques et environnementaux d'un projet ou d'une politique alternative.</p>	

UE 2 et 6	ATELIER
EC 2.1, 6.1 & 6.2	Atelier
Format	Mise en situation professionnelle, en relation avec un commanditaire.
Heures	100h sur les deux semestres (S3 et S4).
ECTS	11 (6 au S3 + 5 au S4)
Responsable	Gwendal Simon
Intervenant-es	Samuel Buteau, Loréna Clément, Pascale Lapalud, Gwendal Simon
<p>OBJECTIFS : pièce centrale du parcours, l'Atelier est un espace de réflexion, d'apprentissage et d'expérimentations, sur la production et la gestion des espaces publics urbains, approchés dans leurs dimensions morphologiques, techniques et sociologiques. La spécificité de l'atelier tient dans la mise en œuvre d'outils d'analyse et de techniques d'enquête étroitement articulés à des terrains d'observation. Ces outils permettent de questionner des dispositifs matériels par une compréhension fine des usages, en portant attention aux perceptions, aux ambiances et aux temporalités.</p> <p>Objectifs pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Croiser des connaissances pratiques et théoriques : conception et gestion des projets urbains, sociologie de l'espace public, systèmes d'acteurs et métiers de l'espace public. ▪ Construire une méthodologie et des outils de diagnostic adaptés à des contextes particuliers. ▪ Mobiliser des investigations empiriques et la rencontre des acteurs et des usager-es en situation : parcours commentés, enquêtes, cartographies d'usages et cartes sensibles, outils vidéo et photo. ▪ Inscrire la problématique des espaces publics dans les évolutions sociétales et les nouvelles formes d'implication citoyenne. ▪ Organiser un travail collectif et favoriser un apprentissage mutuel et pluridisciplinaire mobilisant les formations initiales des étudiant-es. 	
<p>CONTENU :</p> <p>Modalités : l'atelier est organisé chaque année sur la base d'une commande réelle et d'une convention d'étude précisant les attentes et objectifs du commanditaire.</p> <p>Appuis méthodologiques : plusieurs cours associés aux ateliers viennent en support aux étudiant-es.</p> <p>Organisation et déroulement : l'atelier se réunit régulièrement avec ses encadrant-es. Ces séances rythment le travail en autonomie des étudiant-es.</p> <p>Des présentations intermédiaires permettent de valider les étapes du travail avec deux restitutions au commanditaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Première restitution : reformulation de la commande, diagnostics et questionnements, orientations. ▪ Seconde restitution : propositions sous forme de scénarios ouverts ou de processus de projet et de concertation. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : selon sujet d'atelier.</p>	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : pédagogie interactive, implication des étudiant-es en collectif.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : évaluation du dossier écrit et de la capacité des étudiants à dialoguer avec le commanditaire.</p>	

UE 3	METHODOLOGIES DE RECHERCHE ET DE DIAGNOSTIC
EC 3.1	Les mots de la ville : un espace public ?
Heures	16h CM
ECTS	2
Responsable	Laurent Coudroy de Lille
<p>OBJECTIFS : l'objectif de ce cours est de développer une approche critique et inter linguistique des espaces publics et de la ville par les mots. Les différentes langues et cultures construisent en effet l'espace et la ville à travers des systèmes lexicaux, situés socialement, géographiquement, historiquement. Au-delà de l'étude comparative du langage et vocabulaire de la ville et de l'urbanisme, le cours s'intéressera aux transferts et circulations, importants pour comprendre la construction des modèles et des valeurs de l'espace public.</p>	
<p>CONTENU : ce cours interrogera et mettra en discussion les divers champs lexicaux en puisant des exemples dans plusieurs contextes culturels et linguistiques proches (français, anglais, espagnol, portugais, etc.) ou moins habituels (langues techniques, langues non européennes).</p> <p>Trois types d'approches seront successivement suivis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approches sémantiques (lexicales, histoire des mots, mondialisation lexicale, langue spécialisée des urbanistes, etc.). 2. Approches de corpus (textes, traductions, etc.). 3. Approches sociolinguistiques (usages, oralité, sémiologie, etc.). 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BARDET Gaston, <i>Petit lexique de l'urbaniste en six langues</i>, Paris, Vincent et Fréal, 1948. ▪ CALVET Louis-Jean, <i>Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine</i>, Paris, Payot, 2011. ▪ CALVET Louis-Jean, <i>La sociolinguistique</i>, Paris, Que sais-je ? 2013. ▪ COUDROY DE LILLE Laurent, DEPAULE Jean-Charles, MARIN Brigitte et TOPALOV Christian, <i>L'Aventure des mots de la ville à travers le temps, les langues, les sociétés</i>, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010. ▪ Fédération internationale de l'habitation et de l'aménagement des villes, <i>Glossaire international de termes techniques relatifs à l'habitation et à l'aménagement des villes</i>, sans date (vers 1935 ; réédition : 1951). ▪ HUYGHE Richard, <i>Les Noms généraux d'espaces en français. Enquête linguistique sur la notion de lieu</i>, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot, 2009. ▪ LEIMDORFER François, WALD Paul (dir.), <i>Parler en ville, parler de la ville. Essais sur les registres urbains</i>, Paris, Unesco - Maison des sciences de l'homme, 2004. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : cours et apports des étudiant-es sous forme de petits exposés.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : chaque étudiant-e présentera un travail consistant soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En une analyse d'un système lexical d'une langue ou un jargon. Par exemple : l'« espace public » en japonais ; la « rue » des organismes internationaux ou du rap. ▪ En une analyse de traduction. Par exemple : JACOBS Jane, Déclin et survie des grandes villes américaines, trad. Pierre Mardaga, 1991, traduction de <i>The Life and Death of Great American Cities</i>, Vintage, 1961. Autre exemple : UNWIN Raymond, <i>Town Planning in Practice. An Introduction to the Art of Design Cities and Suburbs</i>, Londres, 1909 (première traduction : 1923, puis traduction française (non publiée) d'Henri Sellier vers 1920, publiée en 2012 : <i>Étude pratique des plans de villes. Introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension</i> [https://www.decitre.fr/livres/etude-pratique-des-plans-de-villes-9782863646595.html] - Dernière consultation : 2021.06.04]. ▪ En une petite enquête de terrain de type sociolinguistique. 	

UE 3	METHODOLOGIES DE RECHERCHE ET DE DIAGNOSTIC
EC 3.2	Méthodologie d'appui à l'atelier et initiation aux recherches appliquées
Heures	32h CM
ECTS	3
Responsables	Éric Hamelin et Franck Dorso
<p>OBJECTIFS : former aux outils méthodologiques utilisés dans la production d'études et de diagnostics :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour les ateliers du parcours. 2. Dans les métiers de l'aménagement visés par la formation. 3. Dans les études urbaines en SHS (sciences humaines et sociales). <p>Découvrir et utiliser les outils classiques et être en mesure d'élaborer des outils spécifiques et innovants. L'activité est assurée par des professionnelles et une universitaire afin d'articuler les différentes méthodes et mises en situations professionnelles.</p>	
<p>CONTENU : le cours commence par situer l'usage des méthodes dans une démarche globale : commande, protocole de production de données, définition des objectifs de connaissance, puis choix et élaboration d'outils, mise en œuvre et passation, analyse et exploitation des résultats, utilisation et communication dans les attendus.</p> <p>Le cours passe des outils classiques (jeux d'acteurs, sociogramme, entretiens, questionnaires, observations, cartographies) aux outils mixtes (parcours commentés, questionnaires-entretiens, carnets de terrain), expérimentaux (enquêtes embarquées, immersives) et collaboratifs (balluchons).</p> <p>Chaque séance commence par un point collectif et d'échange entre les ateliers puis alterne temps de formation aux outils et appui atelier : bilans, reformulations, aides pratiques sur les méthodes mises en œuvre.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, <i>Vivre et créer l'espace public</i>, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001. ▪ BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, <i>L'Enquête et ses méthodes : l'entretien</i>, Paris, Nathan, 2001. ▪ CARREL Marion, <i>Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires</i>, Lyon, ENS Éditions, 2013. ▪ GHIGLIONE Rodolphe et MATALON Benjamin, <i>Les Enquêtes sociologiques, Théories et pratique</i>, Paris, Armand Colin, 1998. ▪ MEZZIOUANE Abdellah et RABOT Benoît, <i>Le diagnostic de projet</i>, Voiron, La Lettre du cadre territorial, coll. « Dossiers d'experts », 1997. ▪ PERETZ Henri, <i>Les Méthodes en sociologie, l'observation</i>, Paris, La Découverte, 1998. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : cours, cours-atelier, restitutions, débats, préparation d'expérimentation terrain.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : élaboration d'une fiche de méthode opérationnelle.</p>	

UE 3	METHODOLOGIES DE RECHERCHE ET DE DIAGNOSTIC
EC 3.3	Module d'auto-formation dirigée, bourse de compétences
Heures	9h TD
ECTS	1
Responsable	Franck Dorso
Intervenant-es	Équipe pédagogique
<p>OBJECTIFS : ce module vise à faciliter l'auto-formation des étudiant-es par l'organisation d'un système d'échanges réciproques des savoirs et des compétences, sorte de système d'échange local à l'échelle de la promotion.</p>	
<p>CONTENU : les étudiant-es seront amené-es à la fois à formuler des propositions et des demandes de formation complémentaires aux enseignements dispensés dans le cadre du parcours. Ils et elles participeront à l'organisation des échanges sous l'encadrement d'un-e ou plusieurs membres de l'équipe.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : participation des étudiant-es, production réflexive.</p>	

UE 4	METIERS ET CONDUITE DE PROJETS D'ESPACES PUBLICS ET EXPERIMENTAUX
EC 4.1	Les métiers de l'espace public
Heures	22h CM
ECTS	2
Responsable	Lilite Rossignol
Intervenant-es	Intervenant-es extérieur-es
<p>OBJECTIFS : la conception, la fabrication et la gestion professionnelles des espaces publics font appel à un système d'acteurs complexe et à des compétences variées : élu-es, agent-es de terrain ou cadres, architectes, paysagistes ou urbanistes en collectivité ou en libéral, en bureau d'études, sociétés d'aménagement, bailleurs sociaux, associations ou collectifs.</p> <p>L'objectif de ce séminaire est de permettre aux étudiant-es d'identifier les différents métiers qui participent à la production des espaces publics et particulièrement de situer les conditions dans lesquelles émergent des pratiques innovantes.</p>	
<p>CONTENU : la première partie du séminaire portera sur « qui fait quoi », en se penchant sur l'organisation concrète du système d'acteurs impliqués dans la conception, l'aménagement et la gestion des espaces publics. À travers cinq grands thèmes (flux, paysages, événements, comportements, autorités) les étudiant-es analyseront des cas précis.</p> <p>La seconde partie interrogera les systèmes d'acteurs et les interactions entre différents « métiers » à partir d'études de cas, nourrie par des exposés de professionnel-les notamment.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DE MAILLARD Jacques, « Le difficile renouvellement des métiers de la sécurité publique. Le cas des correspondants de nuit parisiens », dans <i>Criminologie</i>, vol. 46, n° 2, 2013, p. 109-130. ▪ JOSEPH Isaac, « L'espace public comme lieu d'action », dans <i>Annales de la Recherche urbaine</i>, n° 57-58, 1992. ▪ TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (dir.), <i>User, observer, programmer l'espace public</i>, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001. ▪ ZEPF Marcus, <i>Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbain</i>, Lausanne, Presses polytechniques universitaires Romandes, 2004. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : conférences, cours et travail de groupe.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : dossiers et exposés.</p>	

UE 4	METIERS ET CONDUITE DE PROJETS D'ESPACES PUBLICS ET EXPERIMENTAUX
EC 4.2	Consultation de concepteurs, analyse et évaluation de projet
Heures	10h TD et mises en situation
ECTS	2
Responsable	Charles Daubas
<p>OBJECTIFS : connaître l'organisation et le déroulement d'une consultation de concepteur-trices. Analyser et évaluer un projet d'aménagement urbain sous la focale des espaces publics.</p>	
<p>CONTENU : exercice de mise en situation à partir d'un cas d'étude au stade conception (projet d'aménagement urbain ou projet d'espace public) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du déroulement d'une consultation de concepteurs : préparation, lancement de l'appel d'offre ou avis de concours, analyse et évaluation des projets, commission technique et jury. ▪ Présentation détaillée d'un dossier de consultation de type concours (pièces réglementaires et contractuelles). ▪ Présentation d'un cas d'étude : site et problématiques d'aménagement, maîtrises d'ouvrages et acteurs, études préalables, cahier des charges de la consultation (objectifs, programme, critères d'évaluation et de jugement). ▪ Remise aux étudiant-es du dossier de consultation et des prestations livrées (panneaux, notice générale, notes techniques, etc.). ▪ Constitution de groupes « commission technique » (répartition des étudiant-es par thèmes d'analyse et critères d'évaluation sur la base d'un support distribué) et « maîtrise d'ouvrage » chargés de préparer l'organisation d'un jury ou de représenter un acteur sur la base d'indications pour l'organisation et le déroulement d'un jury. ▪ Préparation, mise au point et rassemblement des productions. ▪ Simulation commission technique et jury (jeu de rôle) : chaque groupe « commission technique » argumente à l'oral son évaluation et intervient dans la simulation du jury. Les groupes « maîtrise d'ouvrage » sont chargés de conduire le débat en se rapportant aux critères d'évaluation. ▪ Clôture : débriefing critique, présentation du rapport d'analyse de la commission technique effectivement réalisée dans le cadre du cas d'étude et débat sur les points d'arbitrage. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ouvrages et guides de la MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques) : « Le Concours de maîtrise d'œuvre », « Maîtrise d'ouvrage publique », fiches pratiques.</p>	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : mise en situation et jeu de rôle, organisés sur trois demi-journées.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : dossier de synthèse par groupe, compte-rendu individuel et prise de parole en situation.</p>	

UE 4	METIERS ET CONDUITE DE PROJETS D'ESPACES PUBLICS ET EXPERIMENTAUX
EC 4.3	La fabrique technique des espaces publics et des réseaux
Heures	16h CM
ECTS	2
Responsables	Rachel L'Hostis
Intervenant-es	Université Gustave Eiffel Professionnel-les de l'aménagement
<p>OBJECTIFS : donner aux étudiant-es un aperçu des dimensions techniques et technologiques de la fabrication des espaces publics et des réseaux aujourd'hui.</p>	
<p>CONTENU :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoirs et savoir-faire du Génie Urbain dans la fabrication des espaces publics et des réseaux enterrés. ▪ Les dimensions techniques des voiries et réseaux divers (dimensionnement des voiries et des réseaux techniques enterrés, fonctionnement et gestion des réseaux, présentation des techniques alternatives existantes au réseau, etc.). ▪ Les axes d'innovation. ▪ Le problème de la coordination des expertises techniques. ▪ La place des acteurs techniques dans la production des espaces publics. ▪ Faire de l'aménagement et des projets en partant des espaces publics et des réseaux (ou des besoins inhérents au fonctionnement des réseaux). 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARAB Nadia, BOURDIN Alain, « La commande d'espace public dans les collectivités territoriales : nouvelles formes de coopération et d'expertises », dans BIAU Véronique et TAPIE Guy, <i>La fabrication de la ville. Métiers et organisations</i>, Marseille, Éditions Parenthèses, 2009, p. 141-151. ▪ CLAUDE Viviane, <i>Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle</i>, Marseille, Éditions Parenthèses, 2006. ▪ COUTARD Olivier et RUTHERFORD Jonathan, « Vers l'essor de villes post-réseaux : infrastructures, changement sociotechnique et transition urbaine en Europe », dans FOREST Joëlle et HAMDouch Abdelillah (dir.), <i>L'innovation face aux défis environnementaux de la ville contemporaine</i>, Lausanne, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, 2013 ▪ DUPUY Gabriel, « Fracture et dépendance : l'enfer des réseaux ? », <i>Flux</i> 2011/1 (n° 83), p. 6-23. ▪ FOREST Joëlle et HAMDouch Abdelillah (dir.), <i>L'innovation face aux défis environnementaux de la ville contemporaine</i>, Lausanne, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, 2013. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : cours + travail personnel des étudiant-es par groupe en séance.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : évaluation de travaux collectifs et/ou examen final.</p>	

UE 7	METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET DE DIAGNOSTIC
EC 7.1	Méthodologie d'appui à l'atelier et initiation aux recherches appliquées
Heures	16h CM
ECTS	2
Responsable	Loréna Clément
<p>OBJECTIFS: former aux outils méthodologiques utilisés dans la production d'études et de diagnostics.</p> <p>Découvrir et utiliser les outils classiques et être en mesure d'élaborer des outils spécifiques et innovants.</p> <p>L'activité est assurée par des professionnel·les et un·e universitaire afin d'articuler les différentes méthodes et mises en situations professionnelles.</p>	
<p>CONTENU : au S4 le cours accompagne d'abord la seconde phase de l'atelier autour des outils de production de données et des dispositifs d'élaboration de projet ou de participation (cartes participatives, jeux de rôles, ateliers scolaires).</p> <p>Il propose ensuite des séquences de formation à des outils qui n'ont pas été mobilisés durant les ateliers, mais que les étudiant·es sont susceptibles de rencontrer dans le futur exercice de leur métier. Il aborde dans ce cadre des outils élaborés dans des cas spécifiques et ouvre sur des démarches mises en œuvre dans la recherche (enquêtes sur des données ou auprès de publics difficiles d'accès).</p> <p>Le cours consacre enfin des séances à la préparation du voyage d'études autour du transfert et de l'utilisation de ces méthodologies dans des contextes différents et dans une démarche comparative.</p> <p>Le semestre a pour objectif de susciter le débat sur l'utilisation de ces différentes méthodes et d'un tirer une réflexion critique en situation et <i>a posteriori</i>.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : en fonction des outils et des démarches abordées.</p>	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : cours, cours-atelier, restitutions, débats, préparation d'expérimentation terrain.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : mise en situation orale : proposition d'une méthodologie d'enquête à un commanditaire.</p>	

UE 7	METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET DE DIAGNOSTIC
EC 7.2	Atelier de prise de vue et postproduction photo et vidéo
Heures	20h CM
ECTS	3
Responsable	Anne Jarrigeon
<p>OBJECTIFS : familiariser les étudiant-es aux enjeux pratiques de la prise de vue photographique et filmique, afin qu'ils et elles puissent exploiter, de manière critique et maîtrisée, des images déjà existantes, produire eux-mêmes et elles-mêmes des images conformes à leurs besoins, en particulier dans la perspective d'une approche sensible de l'espace urbain, ou formuler une commande adéquate aux professionnel-les (services de communication, architectes, photographes, vidéastes, etc.) auxquels ils et elles auront affaire dans le cadre de leur futur métier.</p> <p>Ce cours se conçoit ainsi à la fois comme un complément aux cours de méthodologie proposés en appui à l'atelier et comme un lieu d'acquisition de la culture visuelle nécessaire à l'exercice du métier d'urbaniste.</p>	
<p>CONTENU : ce cours propose une introduction aux enjeux sociaux, historiques et esthétiques de l'image photographique et filmique (leur matérialité, leur esthétique, les contextes sociaux et professionnels dans lesquels elles sont produites, valorisées, archivées) ainsi qu'une initiation à la prise de vue et à la postproduction photo ou vidéo.</p> <p>Les séances seront structurées par un aller-retour entre expérimentation et réflexion.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BARTHES Roland, <i>La Chambre claire. Notes sur la photographie</i>, Paris, Seuil, 1980. ▪ CUNY Cécile, FÄRBER Alexa, JARRIGEON Anne, <i>L'Urbain par l'image. Collaborations entre arts visuels et sciences sociales</i>, Grane, Creaphis, 2020. ▪ FOZZA Jean-Claude et al., <i>Petite fabrique de l'image</i>, Paris, Magnard, 2003 ▪ LALLIER Christian, <i>Pour une anthropologie filmée des interactions sociales</i>, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2009 ▪ LUGON Olivier, <i>Le style documentaire. D'Auguste Sander à Walker Evans, 1920-1945</i>, Paris, Macula, 2011 ▪ PIAULT Marc-Henri, <i>Anthropologie et Cinéma. Passage à l'image, passage par l'image</i>, Paris, Nathan Cinéma, 2000. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : pédagogie par projet.</p>	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : évaluation de la participation et des productions des étudiant-es.</p>	

UE 8	PROJETS ALTERNATIFS
EC 8.1	Session thématique Urbanisme et Fiction
Heures	20h CM
ECTS	2
Responsable	Anne Jarrigeon
<p>OBJECTIFS : la fiction joue un rôle fondamental dans la transformation et la consolidation des imaginaires. À la fois révélatrice des usages et des visions les plus partagés de l'espace urbain, elle ouvre des potentialités scénaristiques susceptibles d'enrichir la démarche du projet urbain comme elle le fait depuis longtemps pour le projet architectural.</p> <p>Cette session thématique se fonde sur l'hypothèse que l'activité de l'urbaniste engage des opérations de diagnostic mais également de prévision et de projection qui ont partie liée avec la fiction. L'objectif de la session est ainsi d'explorer théoriquement et concrètement les relations affinitaires entre les pratiques de la planification et du projet en urbanisme et d'autres activités, relevant notamment du champ de l'art et de la création, qui mettent en jeu la fiction (littérature, radio, photographie, cinéma).</p>	
<p>CONTENU : la session se construit chaque année à partir d'un thème et d'un médium (podcast, autofiction littéraire, bande-dessinée, etc.).</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BACQUÉ Marie-Hélène (dir.), <i>The Wire. L'Amérique sur écoute</i>, Paris, La découverte, 2014. ▪ DAVIS Mike, <i>Au-delà de Blade Runner, Los Angeles et l'imagination du désastre</i>, Paris, Allia, 1998. ▪ JOUSSE Thierry et PAQUOT Thierry (dir.), <i>La ville au cinéma</i>, Paris, Cahiers du cinéma, 2005. ▪ SCHAEFFER Jean-Marie, <i>Pourquoi la fiction</i>, Paris, Seuil, 1999. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : cours magistraux, ateliers.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : participation et production des étudiant-es.</p>	

UE 8	PROJETS ALTERNATIFS
EC 8.2	Session thématique auto-construction
Heures	20h Session thématique
ECTS	2
Responsable	Loréna Clément
Intervenantes	Clémence Hervieu
<p>OBJECTIFS : l'UE Projets Alternatifs et les sessions thématiques du parcours visent à élargir le champ thématique et les activités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir et approfondir des thèmes ou champs d'activités. ▪ Mettre en pratique ou expérimenter des projets. ▪ Formes et supports pédagogiques innovants et collectifs. ▪ Valoriser un travail de création, la réflexion et les travaux aboutissent à une production des étudiant-es. 	
<p>CONTENU : la session prend pour point de départ les constats menés sur l'augmentation des coûts, tant sur le versant de la production urbaine (coût des projets, des opérations, infrastructures, dispositifs) qu'à l'échelle des usages et des consommations des citoyen-n-es. Le crédit prend une place importante dans ces processus : les porteurs de projets empruntent pour réaliser des opérations, les habitant-es empruntent pour se loger, pour pratiquer la ville, et plus globalement pour vivre.</p> <p>La session a pour premier objectif de s'interroger sur l'impact de ces processus, puis d'envisager la possibilité d'alternatives, dans un registre volontairement ouvert, allant de l'analyse à l'action, et orienté vers la recherche de pistes et d'expérimentations concrètes, à la fois sur les manières de décider, de concevoir, de financer, de construire et de pratiquer la ville et plus généralement les espaces vécus.</p> <p>La session sur l'auto-construction aborde un segment de ces alternatives : les actions, dispositifs et modes d'organisation qui promeuvent des solutions différentes pour financer et construire l'habitat. Innovant et en développement, ce champ est aussi complexe et la session aura à cœur de se placer au plus près des situations concrètes, qui montrent également les obstacles, les opportunités et les risques, les échecs comme les réussites.</p> <p>Au final, l'activité permet de découvrir un champ en cours de structuration, les compétences, modes d'agir et métiers qui s'y développent.</p> <p>Cette session est coorganisée avec des professionnel-les, notamment la structure DASA (formation, développement accompagnement de projet), membre du réseau national d'économie sociale et solidaire des Crefad.</p> <p>Déroulement de la session : séance de lancement, ateliers (études de cas, mises en situation, exercices de groupes), synthèse et restitution.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BAFFOU Thierry et DUBOURG Cathy, <i>D'un voyage à d'autres</i>, Athée, Goutte de Sable, 2005. ▪ CARCANO Emmanuel, <i>Bâtir écologique, chronique d'une construction en bois</i>, Mens, Terre Vivante, 2007. ▪ KAHN Lloyd, <i>Homework, maisons à construire</i>, Marseille, Parenthèses, 2006. ▪ TANGUAY François, <i>Petit manuel de l'auto-construction</i>, Boucherville, Editions de Mortagne, 1983. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : exercices de groupes, ateliers.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : document de restitution collective de la session.</p>	

UE 8	PROJETS ALTERNATIFS
EC 8.3	Session thématique informalités
Heures	20h Session thématique
ECTS	2
Responsable	Alondra Topete
<p>OBJECTIFS : l'informalité est une notion largement mobilisée dans les pays en développement pour qualifier trois grandes dimensions de la précarité urbaine qui concernent une partie importante de la population citadine :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des logements auto-construits dans l'insécurité juridique du droit d'occupation et sous-équipés en services élémentaires (habitat informel). 2. Des emplois et revenus qui ne sont ni enregistrés ni protégés par la réglementation (économie informelle). 3. Des services fournis par des prestataires « pirates », notamment en ce qui concerne les transports. <p>L'objectif de la session est d'explorer les manifestations de ces informalités dans les villes du Nord, en prenant l'exemple de l'agglomération parisienne, non seulement pour découvrir qu'elles sont bien présentes malgré l'hégémonie apparente de la formalité, mais aussi pour en saisir deux enjeux particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'un est de rompre avec une vision dualiste opposant formalité et informalité (et le Nord au Sud) pour en comprendre l'imbrication et prendre la mesure de la place de la tolérance dans les comportements des différents acteurs. ▪ L'autre est de repérer les innovations qui surgissent de ces situations incertaines et de réfléchir sur leur portée plus générale. 	
<p>CONTENU :</p> <p>Jour 1 : après une introduction sur la notion d'informalité et la façon dont elle est théorisée et « opérationnalisée » dans divers contextes (approches des différentes disciplines scientifiques, pratiques des organismes internationaux ou des ONG [organisations non gouvernementales], politiques des gouvernements), les étudiant-es seront invité-es à former plusieurs groupes autour d'études de cas à réaliser en région parisienne.</p> <p>Jour 2 : consacré au travail de terrain en groupe, où il s'agira de rechercher dans l'agglomération les formes sous lesquelles peuvent apparaître des phénomènes de tolérance plus ou moins formelle.</p> <p>Jour 3 : les résultats des micro-enquêtes de terrain seront présentés et débattus, avant de donner lieu à un travail de synthèse autour de la question des adaptations et des innovations.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ MONNET Jérôme, « Le commerce de rue, ambulant ou informel et ses rapports avec la métropolisation : une ébauche de modélisation », dans <i>Autrepart</i> n° 39, 2006, p.93-109. [URL : http://www.cairn.info/revue-autrepart-2006-3-page-93.htm - Dernière consultation : 2022.06.24.] ▪ MONNET Jérôme, « L'ambulantage : représentations du commerce ambulant ou informel et métropolisation », dans <i>Cybergeo</i>, n° 355, 2006. [URL : https://journals.openedition.org/cybergeo/2683 - Dernière consultation : 2022.06.24.] ▪ Dossier « Ambulantage et métropolisation », dans <i>Cybergeo</i>, avril 2007. [URL : https://journals.openedition.org/cybergeo/23966 - Dernière consultation : 2022.06.24.] ▪ Dossier « Les territoires de l'informel », dans <i>Espaces & sociétés</i>, n° 143, 4/2010. ▪ Dossier « Espaces notoires de trafic », dans <i>Espaces et sociétés</i>, n° 155, 4/2013. 	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT : mini-atelier sur trois jours consécutifs.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : compte rendu individualisé.</p>	

UE 8	PROJETS ALTERNATIFS
EC 8.4	Voyage d'études
Heures	20h Session thématique
ECTS	2
Responsables	Intervenant-es
<p>OBJECTIFS : le voyage d'études s'inscrit dans l'ouverture à l'international des activités au niveau de l'ensemble du Master.</p> <p>Organisé sur le mode d'un atelier décentralisé, il permet de pratiquer sur un terrain étranger des activités de découverte et d'expérimentation liées aux méthodologies et aux thèmes abordés dans le parcours. Il s'appuie sur une démarche comparative afin d'envisager les circulations de pratiques et de modèles.</p> <p>L'élaboration du programme se déroule aux premier et second semestres (S3 et S4).</p> <p>Les activités du voyage d'études lui-même se déroulent sur une semaine, programmée entre la fin des activités du second semestre (S4) et le départ en stage (début avril).</p>	
<p>CONTENU : le principe général consiste à privilégier l'action et l'expérimentation sur le terrain à une succession de visites et de conférences.</p> <p>Les étudiant-es et les encadrant-es travaillent à l'élaboration d'un programme qui met en perspective les acquis de la formation et notamment le transfert des méthodes utilisées pendant l'année sur un terrain différent : expérimentation d'un dispositif d'aménagement, workshop avec les partenaires locaux, diagnostic, partage d'expérience avec les acteurs de terrain, méthodes d'immersion permettant d'éprouver les pratiques et les lieux.</p> <p>Une série de trois ateliers est proposée de 2021 à 2023 dans le cadre d'un partenariat avec le département d'urbanisme de l'Université Polytechnique de Tirana (UPT) afin d'expérimenter un dispositif de recherche-action-formation autour d'une transformation majeure de la ville qui va se dérouler sur ces trois années. Les friches centrales du quartier de Stacioni i Trenit, occupées aujourd'hui par des activités informelles et agricoles, vont devenir un Central Park dans le cadre du grand projet Tirana 2030. Les ateliers permettront de suivre le processus de transformation étape par étape afin d'analyser la formation d'un espace public controversé dans le centre de la capitale, et d'expérimenter avec les acteurs des dispositifs originaux d'analyse et d'intervention, dans le cadre d'une production urbaine marquée par la vitesse des changements observés et les frictions entre production spontanée des espaces et conduite de projets emblématiques.</p> <p>Une restitution finale est organisée sur place avec les acteurs locaux et les étudiant-es de l'UPT. Elle fait l'objet d'une valorisation au retour en France (EUP, site de l'école).</p> <p>Le travail donne lieu à l'élaboration de deux rendus (document de préparation avant le départ + restitution finale).</p>	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : bibliographies en fonction des programmes.	
<p>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT :</p> <p>En amont : contacts et travail avec les partenaires, préparation du programme d'activité, gestion pratique et logistique du programme.</p> <p>Sur place et en aval : réalisation des activités, retours réflexifs en cours et en fin de programme.</p>	
METHODE(S) D'EVALUATION : évaluation du travail collectif à partir des deux documents — programme avant le départ et restitution au retour.	
LANGUES D'ENSEIGNEMENT : français et anglais.	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 51
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 56
3.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES	p. 57
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 61
3.5 VENIR À L'EUP	p. 64



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel-le-s associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Friches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

CARRIERE Damien

Inégalités, urbanisme sécuritaire, écologie politique, ordre spatial et policier, Asie du Sud, Inde, géographie qualitative, développement et transitions, théories anglo-saxonnes, production de l'espace.

CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne - Genre - Inégalités - pratiques urbaines des parents - Aire géographique : Île-de-France

CHAPLAIN Alix

Politiques énergétiques - Sociologie urbaine - Sociologie de l'action publique - Sciences politiques - Urbanisme et aménagement - Aires géographiques : Moyen Orient (en particulier Liban), France, Europe.

CITRON Paul

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal - Ville solidaire - Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

CLEMENT Loréna

Quartiers populaires, politique de la ville, Seine-Saint-Denis, entrepreneuriat, développement local, inégalités, empowerment, care, approches féministes

CLERVAL Anne

Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.

COUDROY DE LILLE Laurent

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

COURMONT Antoine

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires - Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

CUNY Cécile

Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).

DANG VU Hélène

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.

DAUBAS Charles

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DESROUSSEAUX Maylis

Droit de l'environnement - Protection des sols - Aires géographiques : Europe, Cambodge

DE TILIÈRE Guillaume

Lien entre les transports, la mobilité et - Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.

DIDIER Sophie

Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DORSO Franck

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

GARDESSE Camille

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

IDT Joël

Projets urbains - Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs - Politique et technique - Urbanisme rural

JAGLIN Sylvie

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ;

enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

JARRIGEON Anne

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KORSU Emre

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

LEFÈVRE Christian

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRE Françoise

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

NOYÉ Christophe

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

RACHMUHL Virginie

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

ROSSIGNOL Lilite

Mobilités et trajectoires résidentielles - Dimensions sociales de l'habitat - Vulnérabilités résidentielle - Socialisations spatiales- Travail domestique - Genre et épistémologies féministes- Méthodes qualitatives

RUNET-ARNOUX Pablo

Habitat - Immigrés, réfugiés - Intégration sociale et économique -Précarité

SIESSIE Lhouany

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

SIMONNEAU Claire

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

WENGLENSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet (Université Gustave Eiffel) Marcus Zepf (UPEC)



ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement
Khadija Mechety
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal Ferreira, responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire
des anciens diplômés
et des étudiants
Sandrine Vazquez
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'événementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de
communication
Marine Batista
marine.batista@u-pec.fr

LAB'URBA

Gestion administrative et financière
Sabine Hermenault
hermenault@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars **Elodie Médélice**
samia.el-mars@univ-eiffel.fr elodie.medelice@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys

Valérie Camard
M2 PROMU, M2 DUJ, M2 HRU
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90

En cours de recrutement
M1, M2 AUDE
scola-eup@univ-eiffel.fr

En cours de recrutement
M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)
scola-eup@u-pec.fr

Myriam Tidjani
M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité, séjours d'études, stages
myriam.tidjani@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations, gestion des inscriptions, admissions
Marie-Claire Coco - M2 MOPU
fc-eup@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue
Marie-Paule Rousseau
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba
Aurélié Messias
aurelie.messias@u-pec.fr

CHAIRE

« AMÉNAGER LE GRAND PARIS »
Animation scientifique de la Chaire
Guillaume Lacroix
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

François Folliet
Assistante à la direction du programme E-city
francois.folliet@u-pec.fr
Ryma Hachi
Ingénieure de recherche E-city
ryma.hachi@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

▪ BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant-es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

- Le « **Réseau EUP** » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.

<http://www.reseau.eup.fr/>

- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.

<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>

- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.

<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

▪ CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

▪ L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>

▪ L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

▪ Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15

▪ Mardi : 10h-21h15

▪ Jeudi : 9h-21h45

▪ Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

▪ ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

▪ ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

▪ SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

▪ RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

• AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

• RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioeup.fr

→ <https://www.junioeup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômés. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômés en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant·es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant·es et les étudiant·es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami·es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>

- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
 - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
 - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

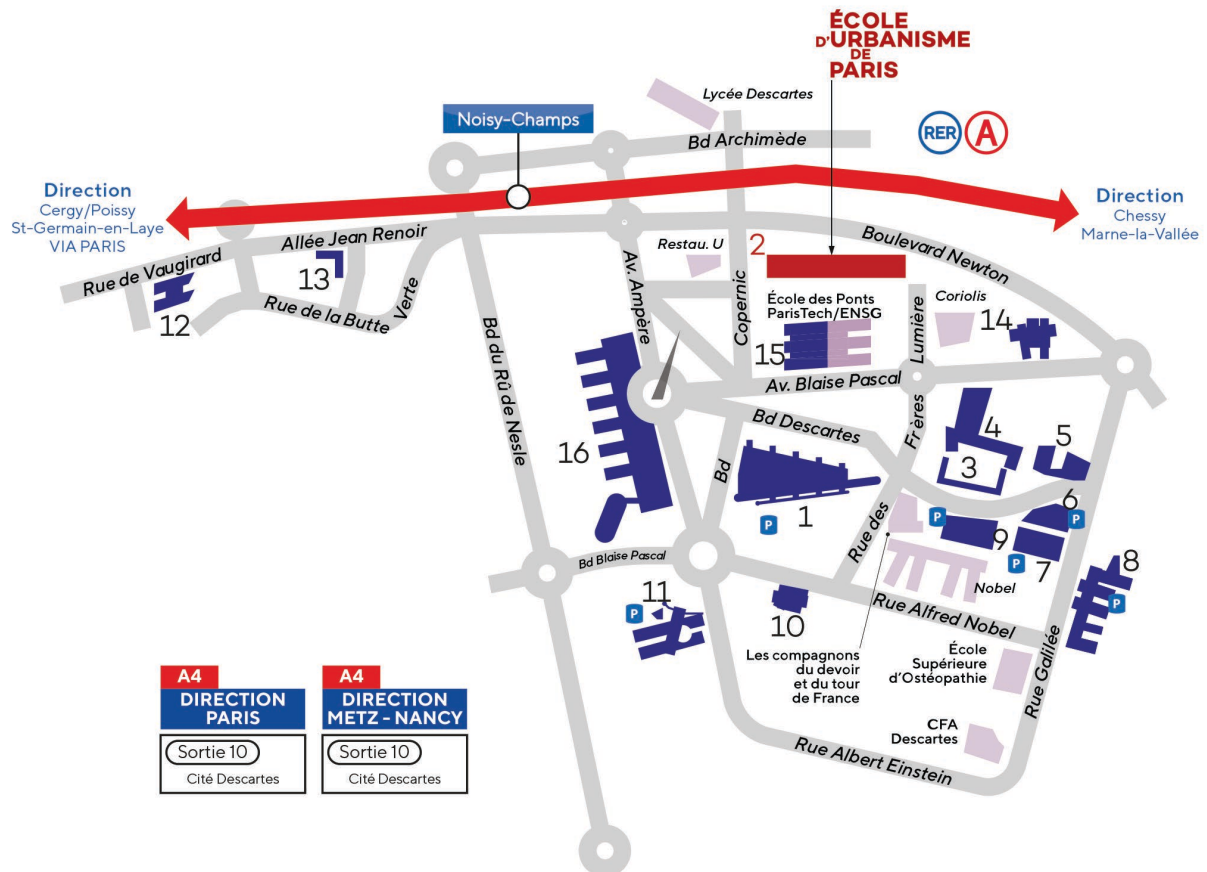
Ce plan d'action se poursuit en 2022-2023 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication: Septembre 2023

